

ALLOCUTION DE JACQUES GELAS

Avant tout, je tiens à remercier très sincèrement notre Association et ses responsables d'avoir pensé à moi pour occuper la place de la « personnalité » invitée chaque année à présenter ses souvenirs du Collège de Cusset et exposer son parcours professionnel. C'est un plaisir d'autant plus vif que je reconnais dans l'amphithéâtre des visages connus et que je découvre à cette occasion le Lycée Abel Boisselier. Bien sûr j'ai le regret de ne pas voir ici plus de mes anciens condisciples et amis, mais ce n'est sans doute que partie remise. Bien sûr, aussi, j'ai la nostalgie de l'ancien « bahut » et aurais aimé tenir mon propos dans le « vieil amphi des physique - chimie » désormais disparu...mais non oublié.

C'est sans doute une gageure que d'essayer de retracer un parcours personnel, de faire appel à ses souvenirs, sans avoir préparé un texte afin de conserver toute la spontanéité et la convivialité que je souhaite tenter de donner à mon propos...et, évidemment, sans vous lasser dans cette heure qui précède notre banquet annuel.

Je suis né à Vichy en 1940. Mon père était garagiste à Saint-Yorre ; certains d'entre vous l'ont bien connu, je songe particulièrement à Georges Frélastre ici présent. J'ai fréquenté notre vieux Collège de 1955 à 1959. Mais auparavant, j'ai commencé ma scolarité à l'école communale de Saint-Yorre. Mon père m'a inscrit ensuite au Collège Jules Ferry de Vichy, où je suis resté jusqu'en classe de Troisième. Le choix de l'établissement où je devais poursuivre mes études secondaires a soulevé quelques interrogations familiales. Le Collège de Cusset avait une réputation un peu « sulfureuse » notamment en raison de la présence de nombreux élèves « pieds noirs » souvent plus âgés, donc plus mûrs, que nous l'étions, mais, surtout, la mixité y était la règle et ceci représentait une grande originalité dans le monde lycéen de l'époque ! Mon père se décida néanmoins pour cet établissement, en raison de la réputation de qualité de l'enseignement. Il serait bien étonné aujourd'hui de me voir paré du titre de « personnalité du jour », lui qui a accompagné tous mes succès universitaires d'une incrédulité stimulante sur l'issue de tel ou tel examen !

J'entrai donc en classe de Seconde. Une période d'épanouissement pour moi commençait, conséquence aussi bien de l'ambiance générale et des amitiés nouvelles et fortes d'adolescent, que de la personnalité des enseignants.

Ainsi, je revois le Directeur de l'époque, M. FERRIER. En cas d'absence imprévue d'un professeur, M. FERRIER occupait le créneau horaire en nous parlant des nombres premiers et de mille autres choses passionnantes parmi lesquelles les correspondances échangées entre mathématiciens tenaient une place importante. Par exemple, nous étions tous vivement intéressés par les échanges épistolaires entre Pierre Fermat et Blaise Pascal ayant permis le fondement du calcul des probabilités. Pour notre culture et notre formation humaine, ces causeries ne valaient-elles pas infiniment mieux qu'une heure de « permanence » ?

Le Surveillant général était M. LEMESLE , qui avait la particularité de donner des retenues, mais uniquement « sur parole » ! Il nous faisait confiance, même si c'était parfois sans illusion, mais la méthode était bonne.

Georges MAZEAU enseignait la philosophie. Lorsqu'il disait un bon mot, l'auditoire était autorisé à pousser une « gueulante » appréciatrice, qui pouvait s'entendre dans tout le Collège, mais qui n'était pas forcément appréciée de tous les collègues de M. MAZEAU. La Saint Georges, se célébrait avec force cakes et jus de fruits et était l'objet de cours particulièrement émaillés d'anecdotes entraînant des « gueulantes ».

L'épouse de M. MAZEAU enseignait dans le même temps la physique-chimie. Lorsqu'un élève se laisse aller à bailler à gorge déployée, elle lui lançait : « *Je n'ai pas besoin de vérifier l'état de vos amygdales !* », ce qui faisait rire la classe aux dépens de l'endormi. Elle était aussi un très bon professeur, faisant une excellente équipe avec M. GRELICHE avec qui elle partageait l'ampli et la salle de TP et sur la personnalité duquel je reviendrai.

M. MEUNIER, professeur de lettres, avait une grande culture ne faisant jamais appel (ou presque) à des notes. Il demandait aux élèves en arrivant dans la classe avec sa petite serviette contenant seulement un agenda et une boîte entamée de pastilles Valda : « *De quoi devons-nous parler aujourd'hui ?* » et devant un auditoire ravi, il dissertait sur le contenu d'une émission de radio, d'un article de journal. Ce n'était que prétextes à revenir aux grands auteurs et à leurs textes en suscitant toujours la réflexion.

Mais la palme de l'originalité pour nous revenait sans doute à M. GANNAT, professeur d'histoire et de géographie, qui autorisait ses élèves à apporter, les jours de composition, autant de livres et d'encyclopédies qu'ils le souhaitaient, à l'instar des épreuves d'agrégation, et qui donnait des sujets de pure réflexion et synthèse. Étions-nous suffisamment mûrs et cultivés pour ce genre d'exercice ? Sans doute pas complètement et une très bonne note était souvent 12 sur 20. C'était en tout cas très formateur.

Nous n'étions pas toujours des « anges » et certains de nos professeurs ont subi quelques chahuts qui, cependant, restaient dans des limites acceptables.

Ainsi Mlle. AUCORDONNIER, jeune débutante enseignant les sciences naturelles, n'avait pas toujours la partie facile lorsqu'il fallait parler de la reproduction devant un auditoire d'élèves plus ou moins boutonneux et ricanant de voir les jeunes filles rougir !

Le très sévère M. ROCHE, professeur de mathématiques très rigoureux, était traditionnellement « épinglé » lors de sorties avant Noël car, contrairement à ses collègues tolérant alors le relâchement, il dispensait son cours envers et contre tous ! Sûr de mon effet, j'avais installé un réveil sous l'estrade qui devait sonner bien avant la fin du cours. Ce que je n'avais pas totalement prévu c'est que le battement du réveil serait perçu durant la séance, au cours de laquelle le silence était toujours total (M. ROCHE n'était pas un adepte de la « gueulante » chère à Georges MAZEAU !). C'est pourquoi, déstabilisé durant le cours par ce son difficile à localiser, M. ROCHE a été furieux lorsque le réveil a finalement sonné. Je me suis dénoncé, particulièrement afin de récupérer le gros réveil-matin pris chez ma grand-mère (réveil que je possède toujours !). J'ai payé cette effronterie de quatre heures de colle effectuée à la rentrée de janvier (M. ROCHE ne pratiquait pas, non plus, les « colles sur parole » !).

Afin de bien montrer que je n'idéalise pas mes souvenirs, je voudrais citer le cas d'un professeur de français, M. CARON, qui avait une conception de l'épanouissement personnel de ses élèves diamétralement opposée à celle de M. MAZEAU. Considérant que le programme devait être fait « à la lettre » et que nous étions de jeunes garnements qu'il fallait maintenir dans une stricte discipline, il n'hésitait pas à nous fustiger publiquement lorsque nous n'avions pas rempli scrupuleusement ce qu'il attendait de nous. Il donnait des sujets à préparer à la maison qui devaient être présentés sur des feuilles collées à la suite de façon à pouvoir être déroulées. J'avais cru bon de faire preuve d'originalité dans le contenu de mon document, préférant la réflexion et l'improvisation à la reproduction servile de textes et jugements d'ouvrages. Passionné par la littérature et les sujets de français, j'avais un document qui devait bien comporter plus de vingt pages enchaînées les unes aux autres. Le jour des résultats, lorsque mon tour vint, après des critiques mordantes dont mes camarades avaient été plus ou moins victimes, M. Caron pris mon rouleau, leva très haut le bras et laissa l'ensemble se dérouler en proclamant dans un silence glacial : « *Bon à mettre aux cabinets !* » (*sic*). Plus de 45 ans après je m'en souviens encore ! Comme la « mule du Pape »...Fût-ce « formateur » ? À chacun de juger...

N'était-ce pas dans tous ces cours, plus ou moins hors norme, que l'on trouvait la vraie érudition et une formation de qualité ?

Permettez-moi de faire une courte digression sur la question des moyens octroyés à nos établissements. À l'époque ils étaient très limités, mais les exigences, en particulier scientifiques, étaient d'une autre nature. De nos jours l'enseignement secondaire est infiniment plus soutenu qu'à l'époque, sans doute en raison de sa prise en charge matérielle par chacune des Régions administratives. J'aimerais pouvoir en dire autant de notre enseignement supérieur qui est actuellement le parent pauvre de notre éducation nationale. Au cours des décennies écoulées notre pays n'a pas suffisamment prêté attention au dépérissement de notre université. Malgré les efforts faits pour les locaux et certains équipements, grâce notamment aux aides régionales, le retard accumulé ne peut être rattrapé si une prise de conscience forte n'est pas accompagnée du soutien adapté à un pays dont le seul avenir réside dans l'éducation, la formation, la recherche et l'innovation. Il a été beaucoup trop souvent considéré comme plaisant de lancer que la France avait besoin de chercheurs plutôt que de chercheurs, phrase attribuée à tort au général de Gaulle, mais qui doit sans doute donner force et crédibilité à ceux qui colportent ce genre de propos. Les mêmes qui ajoutent volontiers que le budget de l'éducation nationale est anormalement élevé, ne réalisent généralement pas le fait que, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays sur lesquels ils prétendent prendre modèle, les études de leurs enfants (devenus avocats, médecins, ingénieurs, enseignants, etc.) ne leur ont pratiquement rien coûté. En effet, les études en France dans les établissements publics sont prises en charge par l'État, c'est-à-dire le contribuable (bien entendu, il ne faut pas dire que ces études sont gratuites, notamment lorsqu'il s'agit d'accueillir des étudiants étrangers). Sait-on qu'aujourd'hui en France la dépense publique par tête de lycéen est plus élevée que celle par tête d'étudiant ? On mesure l'effort à accomplir pour remettre à niveau un système universitaire qui, fort heureusement, comporte de nombreux secteurs très performants que le Monde nous envie et qu'il faut soutenir et développer.

S'agissant des activités sportives, les équipements sont aujourd'hui nombreux et de qualité. À l'époque, ce n'était pas le cas : nous n'avions comme terrain de sport que le terrain du Mont Beton et il avait fallu longuement attendre l'installation d'une petite salle pour l'hiver, dans un sous-sol de Collège. Cependant l'enthousiasme ne manquait pas, tant chez les élèves que chez leurs professeurs. Le sport tenait une grande place dans nos activités et j'ai appartenu à plusieurs équipes où la camaraderie comptait énormément.

M. MASSARD, qui ne quittait jamais son béret basque, était notre entraîneur pour le volley et le hand-ball. Le rugby marchait bien, grâce à l'un des patrons du Grand Casino de Vichy qui avait beaucoup fait pour attirer de bons joueurs dans une équipe du Racing Club de Vichy volontiers désignée alors par le terme de « Baccarat » en raison du placement professionnel privilégié (!) de certains de ces joueurs. Il était beaucoup plus facile d'obtenir la mutation de professeurs ou d'éducateurs pratiquant le sport et nous avons eu le privilège d'être encadrés par plusieurs internationaux de l'équipe de France de rugby. Je citerai volontiers M. DELPY (3/4 aile) et M. CARRÈRE (3^{ème} ligne). C'est ce dernier qui me fit progresser au saut en hauteur en m'enseignant le « rouleau ventral » avec un élan de trois pas. J'aimais aussi le football qui m'avais passionné jusqu'à l'âge d'une dizaine d'années, mais que je ne voulais plus pratiquer en raison d'une dispute avec mon père, alors président du Stade Saint-Yorrais, qui avait fait un exemple en me suspendant durant plusieurs matchs !

Finalement nos professeurs étaient souvent plus soucieux de notre épanouissement personnel, physique autant qu'intellectuel, que de l'acquisition de connaissances par empilage permanent. Il ne faut pas non plus cacher que la réussite au baccalauréat était bien le but final et que le programme des études devait être fait et respecté, ce qui était bien majoritairement le cas et permettait au Collège de Cusset d'afficher des résultats brillants.

Bien sûr les conditions de vie et d'études des lycéens et, ensuite, des étudiants de l'époque étaient totalement différentes de celles que nous connaissons aujourd'hui. Ainsi la notion de « professionnalisation » et de préparation à un métier ne peut être rapprochée de ce que nous connaissons actuellement. Il suffisait alors de travailler avec un peu de sérieux et de

réussite pour être assuré de pouvoir accéder à un emploi, choisi ou non. Aujourd'hui, nous comptons les jeunes ayant reçu une formation qui peinent à trouver un emploi.

Je sais infiniment gré à tous nos professeurs de nous avoir apporté la formation attendue, dans une ambiance qui fait que nous l'avons vécu avec beaucoup de bonheur. S'agissant de cette ambiance, je voudrais rappeler que nous avons vécu les années 55-59 durant lesquelles la guerre d'Algérie connaissait des développements tragiques, susceptibles d'envenimer les relations d'adolescents prompts à s'enflammer et ayant des origines ethniques et des pratiques religieuses très différentes. Très honnêtement, je n'ai pas le souvenir que des tensions importantes aient pu créer des problèmes au sein du « *melting pot* » qu'était devenu notre Collège de Cusset.

Les temps ont changé, à tous égards, mais j'espère qu'il est encore possible de vivre une telle expérience.

L'heure s'écoulant trop rapidement, je pense qu'il est temps de répondre à votre attente en disant un mot de mon parcours professionnel.

C'est grâce à M. Gaston GRELICHE (brièvement cité plus haut) que je me suis orienté vers des études scientifiques tournées vers la chimie. M. GRELICHE était de forte constitution ; il était volontiers appelé entre nous « *Gaston pôôids* » en raison de la prononciation qu'il donnait avec gravité au mot « poids » souvent utilisé dans l'enseignement de physique. Il réglait les problèmes de discipline avec une autorité naturelle étonnante : ainsi lors d'une séance de travaux pratiques réclamant l'enregistrement de la vibration d'une lame, il fallait recouvrir cette lame avec du noir de fumée obtenu par combustion d'une petite quantité de benzène dont la fumée se déposait sur la lame souple. Bien entendu, dès que le professeur tournait le dos, la lame servait aussi aux plaisantins à noircir le nez de quelque souffre-douleur. Observant le manège des dits plaisantins, M. GRELICHE ne menaçait personne d'une sanction, mais enduisant sa main de noir de fumée il en barbouilla la face des coupables en disant de sa plus grosse voix : « *c'est carnaval pour tout le monde ; maintenant on va se débarbouiller sous le robinet d'eau et on passe au travail* ». Aujourd'hui cette histoire ne pourrait pas avoir lieu pour plusieurs raisons : d'abord on utilise des appareils enregistreurs qui ont envoyé la lame vibrante recouverte de noir de fumée au musée ; ensuite la toxicité du benzène et le désormais sacro-saint principe de précaution interdiraient ce type de manipulation ; enfin la discipline ne s'exerce plus ainsi...M. GRELICHE avait une propension forte pour la physique et une considération moindre pour la chimie. Cela venait du fait qu'à l'époque l'enseignement de la chimie était alors très peu attractif (l'action dénommée « Olympiades de la Chimie » menée par les entreprises et les enseignants, que j'ai eu plus tard l'honneur de présider en Auvergne de 1988 à 1999 a bien contribué récemment à changer cette situation), peu développé et ne montrait pas l'essentiel de l'importance théorique et pratique, tout autant qu'industrielle des domaines couverts par cette discipline. C'est cependant vers la chimie que je me suis dirigé, faisant dire à M. GRELICHE avec son affection cachée sous des dehors « bourrus », que c'était « *un choix de paresseux* » !

Je fis donc mes études de chimie à l'université de Clermont-Ferrand, qui ne s'appelait pas encore Blaise Pascal Clermont-II, avant d'entreprendre en 1964 dans le laboratoire du Professeur René RAMBAUD, alors Directeur de l'École Nationale Supérieure de Chimie, une thèse de doctorat qui, à l'époque, demandait huit à dix ans de recherche lorsque l'on était recruté pour exercer des fonctions d'enseignant. Successivement moniteur de travaux pratiques (1964), assistant (1965), je devins maître-assistant (dénomination actuelle : maître de conférences) en 1970, après avoir soutenu ma thèse dite de Doctorat d'État en 1969.

Chacun sait que la vie est largement faite d'opportunités et, aléa de la vie dû à une indisponibilité imprévue, j'ai eu la charge en février 1970 d'accueillir à Clermont-Ferrand le professeur Derek Horton de Ohio State University (OSU) à Columbus, capitale de l'État de l'Ohio aux États-Unis, chimiste de très grand renom et responsable d'un des meilleurs laboratoires internationaux de recherche dans le domaine de la chimie et de la biochimie des glucides. Une première invitation à participer à une réunion internationale qu'il présidait, puis la possibilité d'effectuer un stage post-doctoral en 1971 m'ont été offertes ; mon épouse,

Yvonne, elle-même docteur en chimie, ayant pu effectuer également un stage post-doctoral dans un laboratoire voisin, je me spécialisai dans un domaine en plein développement de la chimie et biochimie de composés naturels de grand intérêt biologique. Ce fut un des tournants majeurs de ma carrière puisque, devenu très lié avec Derek Horton, nous avons établi une collaboration qui a duré plus de 30 ans. Cette collaboration a été particulièrement intense entre 1973 et 1987, années durant lesquelles je passai de nombreux séjours prolongés aux Etats-Unis, occupant à chaque occasion un poste de « *Visiting research associate* » généreusement octroyé sur les contrats de recherche avec les National Institutes of Health. (NIH), l'un des organismes fédéraux finançant la recherche aux Etats-Unis.

Bien que tenté par une situation permanente offerte aux Etats-Unis, la naissances de ma fille Pauline en 1975, puis celle d'Hélène en 1977, m'avaient cependant incité à me fixer professionnellement en France. Ayant bénéficié d'une promotion en 1978 dans le corps des maîtres de conférences (aujourd'hui dénommés professeurs de seconde classe), j'ai été recruté par le Directeur de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand (ENSCCF) pour y enseigner et prendre en charge la mise en place d'un programme de stages en entreprise pour les élèves-ingénieurs.

C'est dans cet établissement aujourd'hui presque centenaire et longtemps demeuré seul Grande École d'ingénieurs du centre de la France, que j'ai accompli la suite de ma carrière d'enseignant chercheur, successivement professeur de 1^{ère} classe, puis professeur de classe exceptionnelle. Devenu en 1981 Directeur adjoint de l'ENSCCF, les fonctions de Directeur de l'établissement me furent confiées en 1987. Reconduit pour un second (et dernier, comme le veut très sagement la loi !) mandat j'ai cessé ces fonctions en 1997. Au cours de ces dix années de direction qui ont vu un développement considérable des activités de l'ENSCCF, avec un soutien important du Conseil Régional d'Auvergne lequel a financé un plan d'équipement et a participé au financement d'un bâtiment nouveau, j'ai pu maintenir parallèlement mon activité d'enseignant-chercheur, spécialement à la direction du laboratoire de recherche « Hétérocycles et Glucides » que j'avais créé en 1978. Passionné par les aspects industriels de la science, j'ai également pu être consultant d'un grand groupe pharmaceutique de 1978 à 2000 et j'ai participé à la création d'une entreprise dans le même secteur d'activité.

Il est bon de souligner au passage que la région d'Auvergne est particulièrement bien placée dans le domaine de la chimie avec la présence de grands groupes industriels (y compris des leaders mondiaux) actifs dans le secteur des matériaux (caoutchouc, polymères, métaux) et de leurs transformations, de la pharmacie, de la cosmétique, etc. L'importance de la formation et de la recherche pour cette région est encore plus cruciale que dans d'autres régions plus favorisées par la démographie et la richesse du secteur économique ; c'est pourquoi il faut souligner l'apport décisif des activités de formation et de recherche du secteur universitaire, notamment celui des Grandes Écoles, désormais fort de plusieurs établissements couvrant particulièrement la chimie, la mécanique, l'informatique, l'agriculture, etc.

Soucieux d'ouvrir largement les activités de l'ENSCCF et d'accroître sa reconnaissance sur le plan national et international j'ai, dès 1986, été l'un des artisans de la création de la Fédération Gay-Lussac (FGL) réunissant l'ensemble français des 18 Écoles de chimie et de génie chimique françaises, publiques et privées, en y associant les représentants des entreprises (Société de chimie industrielle et Union des Industries Chimiques). Secrétaire général de la FGL de 1987 à 1992, puis Président jusqu'en 1995, j'ai eu l'occasion de consolider la présence de l'Auvergne dans diverses instances nationales. Cette association est encore aujourd'hui la seule fédération académique et professionnelle du monde des ingénieurs.

En 1992 la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) m'a invité à faire partie de sa Commission Permanente et de présider sa commission internationale.

Ayant achevé mon mandat de Directeur de l'ENSCCF en 1997 et les activités internationales connaissant un développement spectaculaire, la CDEFI a souhaité créer la fonction de Délégué aux affaires internationales qui m'a été alors confiée. C'est ainsi, que tout en demeurant professeur à l'ENSCCF (et ayant ultérieurement quitté la direction de mon laboratoire de recherche en 2001) je me suis consacré très largement aux affaires internationales universitaires, scientifiques mais aussi administratives. Ces fonctions qui m'éloignent de Clermont-Ferrand pour être présent à Paris et souvent à l'étranger, m'amènent à être régulièrement chargé de missions pour le compte du Ministère chargé de l'enseignement supérieur et du Ministère des Affaires Étrangères. Les tâches qui m'incombent ouvrent sur le monde entier et concernent une grande variété d'activités parmi lesquelles : évaluation de programmes de coopération scientifique et technique ; participation à la préparation d'accords intergouvernementaux et/ou interministériels et/ou entre conférences institutionnelles concernant la reconnaissance des parcours de formation et des diplômes (parmi les accords les plus récents figurent ceux concernant l'Allemagne, la Chine, le Mexique, le Québec) ; participation à la création d'établissements internationaux (exemple de l'Université franco-allemande et du Programme de Formation d'Ingénieurs d'Excellence au Vietnam) et de programmes spécialement adaptés à la formation d'étudiants étrangers (j'assure notamment la coordination du programme Brafitec avec le Brésil et du programme « ingénieurs » avec le Mexique) ; Direction générale du Centre Interuniversitaire de Coopération Interuniversitaire Franco-Québécoise.

Au cours de ces dernières années presque entièrement consacrées au développement des relations universitaires internationales de la France j'ai pu observer l'extraordinaire changement intervenu à la fois dans les mentalités et dans les réalisations, notamment les évolutions dues à la forte impulsion du ministre Claude Allègre qui, durant trois années, a plus fait bouger l'ouverture internationale des établissements que ses prédécesseurs ne l'avaient fait en trente ans ! C'est avec beaucoup de fierté que je peux dire aujourd'hui avoir été un des tout premiers artisans du travail lancé par le processus de La Sorbonne, poursuivi à Bologne, qui a amené une amélioration considérable de la lisibilité et de la comparabilité européenne (donc internationale) de nos diplômes (création des grades de licence et de master et mise en place du système désormais désigné par le sigle LMD).

Aujourd'hui ce qui me frappe le plus dans l'évolution de nos établissements c'est une prise de conscience que nous ne pouvons être efficaces dans nos actions internationales que par le regroupement des forces et la mutualisation des opérations. À cet égard, les Écoles d'ingénieurs françaises ont pris une avance importante par rapport aux universités. Songeons qu'actuellement la presque totalité de nos nombreuses Écoles (au dire de certains, trop nombreuses et trop petites..., mais ceci ouvre un débat qui dépasse les seuls arguments quantitatifs volontiers utilisés par ceux dont l'expérience internationale est limitée, voire nulle, et qui parfois n'ont pas vu un étudiant de leur vie !) sont de fait regroupées au sein de réseaux sur un site ou sur le plan national (parfois même international). Incontestablement cette mise en réseau est la voie à développer, la fusion d'établissements pouvant être aussi un puissant vecteur à condition que ses objectifs soient clairs, librement consentis et rencontrent l'approbation du marché de l'emploi.

L'importance majeure des activités internationales dans le monde universitaire est reconnu par tous les pays et il suffit de citer deux exemples pour en mesurer l'impact sur les secteurs économiques : aux Etats-Unis aujourd'hui plus de 50% des doctorats (PhD) scientifiques sont soutenus par des ressortissants étrangers ; les rentrées financières dues à l'accueil d'étudiants étrangers payants en Australie dépassent celles du tourisme.

Dans un contexte de grande compétition la France est-elle bien placée ?

S'agissant de la « *mobilité entrante* » même si nous devons progresser fortement (notamment pour la logistique d'accueil des étudiants étrangers), nous disposons d'atouts très importants qui ont fait qu'entre 1998 et 2005 le nombre d'étudiants étrangers accueillis en

formation dans notre pays est passé d'environ 125.000 à environ 245.000. Lorsque l'on compare les populations respectives des pays les plus attractifs vis-à-vis des étrangers (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne) notre pays se classe désormais très favorablement. La France est actuellement dans le monde la première destination non-anglophone des étudiants étrangers. Pour autant, aujourd'hui le but d'un redressement quantitatif étant atteint, il s'agit désormais de s'attacher à une politique de qualité (ce que les Écoles d'ingénieurs ont en large part toujours maintenu en raison de leur recrutement traditionnellement sélectif) visant à cibler certains pays et à offrir des programmes encore plus attractifs.

S'agissant de la « *mobilité sortante* » beaucoup reste à faire pour que tout étudiant français puisse accomplir une partie de sa formation dans un établissement étranger. Des progrès considérables ont été accomplis depuis le lancement du processus de La Sorbonne-Bologne, notamment dans le cadre du programme européen Erasmus. Pour ne citer qu'un exemple, actuellement près de 4.500 étudiants français et allemands sont impliqués dans les cursus intégrés (groupes biculturels d'étudiants français et allemands) de l'Université franco-allemande (université « sans murs » ayant son siège à Sarrebruck). Si l'on examine la situation particulière des seuls élèves-ingénieurs des Grandes Écoles françaises, la situation est dès à présent assez satisfaisante puisque aujourd'hui la quasi-totalité des élèves en formation dans le « cycle ingénieur » (les trois dernières années des cinq années de formation) effectue une période validée par son École d'au moins deux à trois mois dans un établissement étranger. Des procédures de double diplomation (nécessitant une formation à l'étranger durant au moins une année) sont en plein développement avec les pays de l'Union européenne, comme avec ceux des autres continents (le Brésil et la Chine peuvent être notamment cités parmi ces partenaires).

Enfin, dernier exemple, l'implantation de formations d'ingénieurs françaises à l'étranger connaît un développement significatif. Il apparaît ainsi clairement qu'une « politique de réseau » doit être accompagnée d'une « politique de partenariat » avec des établissements étrangers sélectionnés ; cet ensemble cohérent permet un recrutement d'étudiants de qualité, le développement de nouvelles relations de mobilité enseignante et une pérennité de relations basées sur une confiance mutuelle.

Il faut être conscient que tous ces développements demandent des moyens importants, moyens humains tout autant que financiers. Ces moyens sont très insuffisamment considérés par nos décideurs et par les contribuables comme étant de véritables investissements. Les investissements en termes de construction de locaux, d'installation d'équipements sont immédiatement visibles et une entreprise doit être capable de prédire leur rentabilité à court et à moyen terme. L'investissement fait pour la formation de futures élites étrangères (mais le raisonnement vaut aussi pour notre seul pays) est très largement immatériel et le « retour » est très difficile à chiffrer. Il ne s'agit pas seulement de former de futurs « ambassadeurs » capables de passer commande de produits et d'équipements français. En effet, comment mesurer le « retour sur investissement » d'une politique d'influence qui fera qu'un décideur de haut niveau brésilien ou chinois se souviendra, des décennies après la formation reçue en France, de son expérience heureuse et réussie ? Encore faut-il que cette formation ait été heureuse et réussie ! (d'où l'importance de la qualité de la logistique d'accueil et du « suivi » des étudiants étrangers).

Il est largement temps de conclure mon propos et nous pourrions continuer à échanger durant le repas qui va nous réunir.

J'ai eu la chance, et j'ai encore cette chance, d'exercer un merveilleux métier consacré finalement à la formation de jeunes étudiants puisque mes activités de recherche ou industrielles ont également pour but la création et la transmission de connaissances pour les générations suivantes.

Le Collège de Cusset a été pour moi un passage inoubliable. J'aurais aimé pouvoir citer tous mes anciens camarades et vous faire part de toutes les anecdotes qui me reviennent parfois en rafale. Je ne le ferai pas d'une part par manque de temps et d'autre part pour ne pas contrarier ceux qui n'étant pas cités penseraient avoir été oubliés. Les moments passés dans les classes du Collège, sur les terrains de sport,..., dans les « surprises-parties »,...constituent autant de souvenirs heureux partagés avec ces camarades et ces amis. Je ferai deux exceptions : l'une pour Maître Henri Ancel, mon meilleur ami des années de collégien, puis d'étudiant, qui était à cette place il y a quelques années ; l'autre pour reproduire la phrase superbe qu'un ami de l'équipe de hand-ball (dont il était l'excellent gardien de but et avec lequel nous prenions des fous rires, dangereux en classe...) m'avait écrit au dos de la photographie de la classe (1^{ère} ? Maths Élem ?) : « *Souviens toi de moi dans la misère et ne ris pas trop en y pensant* ». Je vous remercie de votre accueil et de m'avoir témoigné votre attention.